



Séance du Conseil communal du 10 décembre 2019

CONSEIL COMMUNAL

DE

1148 L'ISLE

Point 1. Statutaire.

La séance du Conseil communal débute à 19.15 heures. L'appel fait par le secrétaire montre la présence de 33 Conseillers-ères présents, 9 Conseillers-ères excusés et 3 Conseillers-ères absents à l'appel, qui nous rejoindront pendant la séance. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité. Les Conseillers-ères ont tous reçu le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2019. La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Le procès-verbal est adopté à par 26 voix pour, 7 abstentions, pas de voix contraire.

Point 2. Préavis 07/2019. Budget 2020.

M. Pierre-Olivier Cloux, Conseiller, lit le rapport de la commission des finances. Le budget 2020 est examiné poste par poste par les Conseillers-ères. Diverses questions sont posées. Le préavis 07/2019 Budget 2020 est accepté à l'unanimité.

Point 3. Communication de la Municipalité.

La Municipalité répond à la question écrite de Mme Isabelle Despland. La distribution des sapins de Noël aura lieu au BASECO le samedi 14 décembre de 10.00 à 11.30 heures. Le Noël villageois est fixé au 17 décembre 2019 à 18.30 heures au Temple et à 19.30 heures au Château.

Point 6. Communication du bureau du Conseil. La prochaine séance du Conseil communal est fixée au 24 mars 2020 à 20.15 heures. La séance est levée à 20.20 heures.

Bureau du Conseil communal

Jürg Hostettler

Président du Conseil



Daniel Pasche

Secrétaire du Conseil